



SE REPÉRER DANS LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES VITICOLES

A distance, En entreprise

Durée : 7 h 30

Prix inter-entreprise : 350 € H.T. / personne

Prix intra-entreprise : 1 250 € H.T. / groupe

Objectifs pédagogiques

Planifier les formalités administratives viticoles obligatoires et récurrentes.

À la fin de la formation, les apprenants seront capables de :

- Identifier les structures administratives référentes capables de répondre aux besoins d'une problématique spécifique,
- Lister les formalités douanières afférentes à la production de vin en France (les 6 déclarations obligatoires via la douane + DRM + registre),
- Expliquer les spécificités liées aux appellations spécifiques telles que AOP, IGP et Vin de France et lister les obligations qui leur sont liées,
- Déchiffrer un cahier des charges AOP ou IGP,
- Planifier les déclarations nécessaires.

Le public

Personne susceptible de remplir les formalités administratives viticoles.

Prérequis

Aucun.

Déroulé du programme

1. Prendre conscience de l'environnement réglementaire et législatif du monde viticole
2. Les démarches pour s'installer en tant qu'exploitant viticole
3. Connaître les organismes déclaratifs et de contrôles, et les acteurs afférents (ODG, OC, OI)
4. Connaître les grandes catégories (Douanière, Appellation) et les déclarations administratives associées à ces catégories
5. Connaître le rôle et les missions de L'INAO
6. Collecter les informations en amont des déclarations administratives viticoles
7. Planifier les déclarations administratives viticoles
8. Prendre connaissance des différentes taxes et registres

Méthodes pédagogiques : Alternance de classes virtuelles collectives et de temps individuel de formation, alternance de modules interactifs et d'exercices pratiques, vidéos pédagogiques, podcasts, retours d'expériences audio, acquisition des données et expérimentation par la mise en situation.

Suivi, évaluation et certifications

Dans le cadre de notre démarche qualité, la formation fait l'objet d'une feuille d'émargement par demi-journées, d'une enquête de satisfaction stagiaire et client. A l'issue de la formation le stagiaire obtient une attestation de fin de formation.

Taux de satisfaction

100%

L'équipe pédagogique

Isabelle T.

Après un parcours solide et riche dans le monde viticole dont notamment 12 ans de suivi de la qualité des vins chez Interhôte, j'ai eu envie de m'exprimer et de créer mes vins.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérants. L'équipe NG VIN vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Date(s)	Ville(s) / Modalités	Tarif
18 - 29 novembre 2024	A distance	350 € H.T. / personne
10 - 21 mars 2025	A distance	350 € H.T. / personne
17 - 28 novembre 2025	A distance	350 € H.T. / personne

Inscription au 04 90 37 65 43 ou par mail à contact@ng-vin.fr

Généré le 12/02/2025 - <https://www.ng-formation-vin.fr/formation/se-reperer-dans-les-formalites-administratives-viticoles/>